

## Défaut d'efficacité lors d'avortement provoqué : trop de précautions valent mieux que pas assez...

Florence Buronfosse-Roque<sup>1</sup>

Sylviane Laurentie<sup>2</sup>

1 : CPVL – VetAgro Sup - Campus vétérinaire - 1 avenue Bourgelat – 69280 MARCY L'ETOILE

2 : Anses-ANMV- Département Surveillance du Marché -Pharmacovigilance - CS 70611 - 35306 FOUGERES Cedex

### Exposé :

Une chienne Siberian Husky adulte de 26 kg est saillie accidentellement.

Ne désirant pas que leur chienne soit gestante, les propriétaires optent pour un avortement à l'aglépristone.

La chienne reçoit donc 8,5 ml en 2 points, 2 fois à 24 h d'intervalle (à J10 et J11 après la saillie).

53 jours après la saillie, les propriétaires remarquent que la chienne a un comportement de mise-bas. Elle donne en effet naissance à 2 chiots vivants et un chiot mort-né.

Après cette mise-bas, la chienne présente une métrite aiguë, avec complication de péritonite et rupture utérine. Une chirurgie en urgence doit donc avoir lieu, l'état de la chienne étant critique.



Photo : CPVL

### S'agit-il d'un défaut d'efficacité ? Quel est votre avis ?

### Réponse : L'avis du pharmacovigilant

Le protocole d'injection a été respecté (injection 2 jours de suite entre 0 et 45 jours après la saillie). L'échec de l'avortement provoqué est confirmé par la mise-bas de 3 chiots 53 jours après la saillie. L'inefficacité est donc avérée.

Cependant, la notice mentionne qu'un avortement partiel peut être constaté dans environ 5% des cas, et préconise un examen de contrôle 10 jours après l'injection et au moins 30 jours après la saillie. Dans le cas présent, il n'y a pas eu d'examen échographique pour confirmer l'avortement.

Cette précaution est parfois négligée en raison des frais supplémentaires occasionnés.

Dans le cas présent, l'échec de l'avortement provoqué a occasionné des complications sévères menaçant le pronostic vital (et des frais bien plus conséquents). Il est donc recommandé de systématiser cet examen de confirmation d'efficacité après chaque protocole d'avortement.

**Bibliographie:**

Gogny A, Fiéni F. 2016 Aglepristone: A review on its clinical use in animals. Theriogenology 2016;85(4): 555-566

ANSES. Rapport annuel 2016 - Surveillance des médicaments vétérinaires en post-AMM

*Par leurs déclarations de pharmacovigilance, les vétérinaires contribuent à une amélioration constante des connaissances sur les médicaments et permettent ainsi leur plus grande sécurité d'emploi. Contribuez à cette mission en déclarant : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr>*